

# AMAP galettes de La Prime

## Contrat du 2023/2024



Dans le respect de la charte des AMAP, l'Amap Galettes, agneau permet

- de promouvoir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine, sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs.
- de faciliter l'accès à des produits de saison et de proximité, et de favoriser une alimentation de qualité issue de cette agriculture.
- de re-cr  er du lien social entre citoyens et agriculteurs d'une part, et entre citoyens d'autre part.

### Les engagements des Producteurs

Ferme des Cent Noms

Corentin Blot et C  cile Pinsart

NOTRE DAME DES LANDES

Port : 0611211845

Nous proposons :

Des distributions bimensuelles de Galettes et cr  pes suivant le calendrier ci-apr  s

Les galettes sont 100% bl   noir bio et fermier (eau, sarrasin, sel).

Les cr  pes sont confectionn  es a partir de bl   produits    la ferme et de bl   paysan local , 100% bio.

Galette	Prix	Nombres	Co��t
Rouleau de 4 unit��s	3,40 ��		Nbre x 3,40 x *=
Rouleau de 6 unit��s	5,00 ��		Nbre x 5,00 = *
Cr��pes			
Rouleau de 4 unit��s	3,40 ��		Nbre x 3,40 x *=
Rouleau de 6 unit��s	5,00 ��		Nbre x 5,00 x * =
Total			

\* nombre de distributions

### Calendrier des 21 distributions :

14 d  c. // **Pause hivernale** // 11 et 25 janv / 08 et 22 f  v / 07 et 21 mars / 04 et 18 avril / 02, 16 et 30 mai / 13 et 27 juin, // **Pause estivale** // 05 et 19 sept / 03, 17 et 31 oct / 14 et 28 novembre

En cas d'  ventuels probl  mes d'approvisionnement, nous nous r  servons le droit d'annuler et de reporter un ou plusieurs produits.

### Les engagements de l'Adh  rent

Je m'engage

-    effectuer l'estimation de ma commande annuelle    l'aide du tableau des produits ci-dessus afin de d  terminer le montant de ma provision.
- Tous les 15 jours je choisis mes produits via mon espace mangeur. Sinon je recevrai un panier correspondant    ma premi  re s  lection.
-    remettre mon contrat sign   en 2 exemplaires **imp  rativement** lors de la permanence du **07/12/2023** et donner maximum 3 ch  ques libell  s    l'ordre de **BLOT Corentin**. Les 3 ch  ques seront encaiss  s en janvier, f  vrier et mars.
-    m'acquitter en fin de contrat de mon solde en cas de d  passement. Si le solde est en ma faveur il sera report   sur le contrat de la saison suivante. Il ne sera pas proc  d      son remboursement.
-    d  l  guer en cas d'absence, une personne pour prendre ma commande ou je m'arrange avec la personne de permanence.
-    effectuer, durant la p  riode du contrat, une permanence sur le lieu de distribution et je participe selon mes disponibilit  s    la vie de l'association et aux t  ches propos  es par le producteur.
- En cas de d  mission, mon rempla  ant est prioritairement issu de la liste d'attente de l'AMAP, sinon, est trouv   par moi. **Un avenant pr  cisera les conditions de reprise du contrat par le rempla  ant. Sinon, le contrat expire en fin de saison.**

Je soussign   (nom, pr  nom).....

Adresse :.....

Ville : ..... Code postal : .....

T  l  phone : ..... Mail : .....

Date et signature de l'Adh  rent :

Date et signature des Producteurs :